

2^{ème} CONSEIL D'ECOLE 2020/2021

(Lundi 26 avril 2021)

Ecole des Petits Rats Blancs
25, route de Pont-Trambouze
42460 SEVELINGES
04 74 89 91 25
ce.0420839j@ac-lyon.fr

Présents (en présentiel ou distanciel) : M. Dominique Palluet (maire), Marie-Paule Beaupertuit (municipalité), Mme M. Tanguy Deletre (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Estelle Lapiere (municipalité), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), Mme Aline Blanchard (parent d'élèves), Mme Solange Giroud (parent d'élèves), Mme Myriam Bretton (parent d'élèves), Mme Angélique Lattat (parent d'élèves), Mme Nadine Plasse (ATSEM), Mme Virginie Forestier (enseignante) et M. Bertrand Boiron (directeur).

Absents excusés : Mme Marie Bouche (Inspectrice de l'Education Nationale Roanne-Est), Mme Maryse Corger (DDEN) & Mme Laury Terrier (enseignante).

1) Point sur les effectifs actuels 2020-2021

En ce moment, **47 élèves sont inscrits à l'école**. Pour rappel, l'an dernier, lors du 2^e conseil d'école, nous décomptions 37 élèves.

La classe maternelle-CP et la classe de CE-CM comptent ainsi respectivement, 28 et 19 élèves.

Les effectifs de l'an prochain devraient être similaires aux effectifs actuels puisque si cinq élèves de CM2 sont amenés à quitter l'école pour rejoindre le collège, deux élèves de Petite Section et trois de Toute Petite Section débiteront leur scolarité dans notre établissement.

À l'heure actuelle, l'école devrait compter **47 élèves pour la rentrée 2021**.

2) Protocole sanitaire

Différentes **misés à jour du protocole sanitaire** des écoles ont eu lieu depuis le précédent conseil d'école. Une **nouvelle mise à jour** a eu lieu ce week-end (24 avril), avec notamment :

- **Interdiction du brassage des élèves.** En cas d'absence non remplacée d'un enseignant, les élèves ne sont plus accueillis jusqu'à ce qu'un enseignant remplaçant arrive dans l'école : *"Dans les écoles, lorsqu'un remplaçant ne peut, malgré le renforcement des moyens de remplacement, être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée du titulaire remplaçant."*

- Les élèves de maternelle sont désormais **encouragés à être testés** (quand ils ont des symptômes ou sont cas contact), en particulier grâce au développement des tests salivaires : *"S'agissant des élèves de maternelle symptomatiques (cas possible), ils font l'objet d'une éviction de 10 jours à partir de la date de début des symptômes et jusqu'à l'arrêt des signes évocateurs de la Covid-19. (NB : les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de la Covid-19). Une éviction additionnelle de 48 heures après la disparition de la fièvre est recommandée. Il est toutefois désormais recommandé pour ces élèves la réalisation d'un test, en particulier avec le développement des tests salivaires"*.

- Les **activités d'EPS à l'intérieur**, même de faible intensité, sont interdites jusqu'à nouvel ordre (sauf pour les élèves de maternelle) : *"Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrière. Toutefois, la pratique à l'intérieur n'est pas autorisée jusqu'à nouvel ordre, y compris les activités de « basse intensité » et les activités aquatiques dans les piscines, sauf pour les activités de motricité qui sont, quant à elles, autorisées en intérieur en école maternelle."*

3) Projets pédagogiques 2020/2021

Ecole

La situation sanitaire actuelle ne permet pas de mener autant de projets d'envergure que d'ordinaire (non-brassage des classes, fermeture des écoles du 06 au 09 avril, sorties avec nuitées annulées jusqu'à nouvel ordre, fermeture des musées et des lieux culturels, ...).

Classe Maternelle-CP

▫ Pour les élèves de CP, la journée d'aujourd'hui était particulière. En effet depuis le début de l'année nous avons un rituel en **mathématiques** qui consiste à compter les jours d'école, l'objectif étant de travailler la notion de dizaines et d'unités. Décalée de quelques jours en raison des mesures sanitaires, la fête des « 100 jours d'école » a eu lieu aujourd'hui ! La journée s'est donc organisée autour de différents ateliers consistant à réaliser des collections de 100 sous différentes formes : une tour de kapla, un collier de perles, des bouchons, l'arbre des nos 100 mots préférés... Nous avons également réalisé collectivement un travail en art visuel en décorant à la peinture 100 pâtes qui vont nous servir à représenter des petits nœuds pour agrémenter les cheveux du dessin d'un portrait d'une jeune fille.

▫ En **littérature**, pour faire suite à notre projet sur les sorcières, les élèves de GS-CP se sont lancés dans l'écriture d'une histoire. Nous sommes partis d'un album sans texte *La sorcière a le blues* de Vincent Wagner. Après avoir analysé les illustrations nous avons collectivement imaginé et produit un texte pour les accompagner. Une fois ce travail terminé les CP ont tapé le texte à l'ordinateur et les GS l'ont écrit à la main en lettres capitales. Ils ont choisi de renommer cette histoire *La sorcière triste et les enfants*. Chaque élève est ainsi reparti avec son petit livre à la maison. Fiers de notre travail, nous l'avons également envoyé à nos correspondants de l'école de Fourneaux. Nous attendons impatiemment leur réponse pour savoir ce qu'ils en ont pensé !

▫ En raison des conditions sanitaires, nous n'avons malheureusement pas pu participer au dispositif « Maternelle au cinéma », comme cela était prévu initialement. À défaut de pouvoir nous rendre au **cinéma** des halles à Charlieu, notre classe s'est inscrite au « Takorama Film Festival ». Ce festival permet aux enseignants qui le souhaitent de s'inscrire gratuitement pour avoir accès à une série de trois courts-métrages pour chaque classe d'âge. Après avoir visionné chaque film et en avoir discuté ensemble, les élèves voteront pour celui qu'ils ont préféré. Les élèves de GS-CP visionneront des films différents de ceux des TPS-PS-MS. Ces courts-métrages nous permettront notamment d'aborder le thème des couleurs, des contes traditionnels mais aussi de notre rapport aux animaux et à la nature. L'absence de parole dans ces petits films est très intéressante car elle permet aux élèves de se concentrer sur l'image et les amène à réfléchir par eux même pour accéder au sens mais aussi à débattre collectivement de leur point de vue.

▫ En **EPS**, la période 3 a été consacrée à des activités de **lancer** (lancer précis, loin, fort, haut...). Les séances étaient organisées sous formes de petits ateliers afin de permettre aux élèves de s'exercer plusieurs fois sur chacun au cours de la semaine. Les jeux de la ludothèque nous ont une fois de plus permis d'enrichir les possibilités d'activités grâce au prêt de deux cibles de jeux. Au cours de la période 4 nous avons débuté un cycle de **Yoga**. L'objectif est d'apprendre à mieux écouter son corps et à maîtriser ses mouvements. Une séance se déroule en trois temps : échauffement, apprentissage de postures, relaxation. Chaque semaine s'organise autour d'un thème. Le thème *Au bord de l'eau* nous a permis de découvrir les postures de la grenouille, du flamant rose, du pont... Avec le thème *Balade en forêt* nous avons appris celles de la fleur, de l'arbre, de l'escargot, du papillon... Nous allons poursuivre les séances de yoga en début de période 5. L'objectif est de réaliser à la fin un petit répertoire photos des différentes postures apprises, chaque élève réalisant une des postures.

Classe CE-CM

☐ En **littérature**, la classe participe au **concours littéraire** annuel proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Ce projet permet de stimuler l'envie de lire, d'apprendre à donner son avis et défendre son point de vue face à ses camarades. Les romans permettent d'aborder des thèmes autour de la citoyenneté comme le handicap, le racisme, l'égalité fille/garçon, ... Les écoles du Cergne et de Saint-Nizier-sous-Charlieu participant également à ce concours, nous avons pu mutualiser nos travaux entre les trois classes.

Nous avons également participé pour la première fois à un concours national de lecture à voix haute intitulée « **Les Petits Champions de la Lecture** ». Il s'adressait aux élèves de CM2. Après avoir choisi un extrait de roman, travaillé sa lecture à voix haute puis l'avoir présenté à la classe, la classe a élu Faustin Veillard pour la représenter au niveau départemental. La situation sanitaire n'ayant pas pu permettre un passage sur scène devant un jury, la lecture a été transmise par vidéo. Malheureusement, Faustin n'a pas été désigné comme le lauréat départemental mais ce fut une expérience enrichissante pour tout le monde.

Un **rallye-lecture** a eu lieu en janvier-février pour tous les élèves de CE-CM autour d'une vingtaine de bandes dessinées. La participation était libre mais les élèves se sont motivés entre eux et une grande majorité a pris part à ce concours. Les quatre élèves lauréats (2 CE2 & 2 CM2) ont reçu une bande dessinée de leur choix, offerte par le Sou des écoles. Actuellement, un autre rallye-lecture est en cours mais il est réservé aux élèves de CE1 et de CE2, à travers une série de petits livres « Max et Lili ».

☐ En **production d'écrit** avec Laury Terrier, les élèves ont travaillé autour du portrait et de la lettre ces derniers mois. Durant cette période, les écritures d'un poème puis d'un documentaire sont programmées. Un projet de **correspondance** a également vu le jour entre la classe des CE-CM et la classe de GS d'Isabelle Goiffon, ancienne enseignante de l'école de Sevelinges, exerçant désormais en Bretagne (Yffiniac). Après des premiers échanges dans lesquels chacun a pu se présenter, nous avons entrepris l'écriture d'un conte à quatre mains. Chaque classe rédige un passage qu'elle envoie aux correspondants pour que ceux-ci le poursuivent.

☐ En **Education Civique et Morale**, ces prochaines semaines verront la mise en place de débats philosophiques chaque mardi. Ceux-ci porteront sur différents thèmes : amitié, égalité fille/garçon, la moquerie, la violence, etc. De plus, le jeudi 25 février, les élèves de CE-CM ont accueilli dans la classe l'adjudante Patricia Duclenoir et la gendarme adjointe Laura Ginestet de la gendarmerie de Charlieu. Cette intervention a permis aux enfants de faire prendre conscience du danger que peut représenter une chaussée et les motiver à passer leur « **Permis piéton** ». Ce dispositif est un programme national de prévention du risque piéton de la Gendarmerie nationale et parrainé par la Sécurité routière. Après cette intervention initiale, la classe s'est exercée durant plusieurs séances interactives. Le test final proposé par les gendarmes devait avoir lieu le jeudi 8 avril mais en raison de la fermeture des écoles, il a été reporté au mois de mai (date indéterminée pour le moment). À l'issue de ces sessions, les « Permis piéton » seront remis aux enfants afin de symboliser leur engagement formel à respecter les règles de précaution apprises.

☐ En **Musique**, le projet « tour du monde » se poursuit. Chaque période permet de découvrir un continent à travers sa musique. L'Océanie (chansons, instruments,...) sera au centre de cette dernière période.

☐ En **Arts visuels**, un rituel a été installé depuis le mois de mars. L'enseignante montre une œuvre aux élèves pendant une minute. Il s'en suit une série de questions sur cette œuvre. Le but est de travailler la mémoire et l'observation.

□ En **EPS**, nous avons initié un module autour des **activités gymniques** prévu de novembre à février. Mais l'interdiction de s'exercer à l'intérieur d'après un nouveau protocole paru mi-janvier n'a pas pu permettre de clôturer comme attendu ce module.

En période 4 (mars/avril), un nouveau module de **tennis de table** était programmé. Mais l'impossibilité de faire du sport en intérieur nous a conduits à le reporter à l'an prochain. Une séquence autour du **Kinball** a été organisée et est animée par Maxence Jacquet en stage chaque lundi après-midi dans notre école. Outre l'aspect coopératif de ce sport, son intérêt résidait également dans la possibilité de le pratiquer en extérieur. Le matériel sportif (ballon spécial) nous a été prêté par la ludothèque intercommunale.



□ En **Arts visuels**, l'Inspection de Roanne-Est avait proposé l'an dernier un projet artistique et culturel en direction des écoles rurales éloignées des centres culturels autour du **patrimoine local**. Six écoles du secteur avaient été retenues : Sevelinges, La Gresle, Cuinzier, Ecoche, Belmont de la Loire et Jarnosse. Les élèves de Sevelinges ont fait le choix de mettre en avant et d'expliquer à travers des photos d'aujourd'hui le qualificatif de « rats blancs ». Depuis le mois de février, le photographe Guy Nourrisson est venu deux fois à l'école pour amener les élèves à s'interroger et à réfléchir sur la façon de prendre des photographies selon ses choix personnels. Après avoir pris une vingtaine de photographies dans le village, les élèves réfléchissent actuellement à la manière de les présenter et de les légender en vue d'une exposition finale intercommunale (juin 2021).

□ En **Sciences**, le SYRRTA (Syndicat Mixte Rhins Rhodon Trambouzan et Affluents) propose un programme d'animation et de sensibilisation des Milieux Aquatiques pour les élèves afin que ces derniers connaissent mieux les rivières locales ainsi que leurs éventuelles perturbations dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement. La classe CE-CM s'est inscrite pour le thème « **Je découvre la rivière et je la reconstitue en classe** ». Nous nous rendrons à Cours, ce jeudi 29 avril (matin), près de la rivière qui se situe sous la salle de sports Paul Vallier. L'objectif est de découvrir les espèces qui peuplent la rivière (animaux et végétaux), de comprendre leur intérêt pour la rivière, de pêcher les invertébrés à l'aide d'épuisettes et les identifier, de comprendre leur répartition et leur sensibilité aux pollutions. L'après-midi permettra de **mettre en place un aquarium en classe** qui reconstitue le plus fidèlement possible les éléments observés et découverts ensemble le matin. Le coût de ces animations sera entièrement pris en charge par le SYRRTA.

De plus, comme l'an dernier, des œufs fécondés seront placés dans la couveuse de l'école début mai afin de faire **éclore des poussins**. Cela mettra en lumière les différentes séances de sciences autour de la reproduction des animaux et notamment des animaux ovipares.

□ Le **voyage scolaire** qui devait avoir lieu du 15 au 19 juin 2020 à Le Bessat (42) a été reporté du 31 mai au 04 juin 2021. Il permettra aux élèves d'approfondir le thème de l'**astronomie** et de la **météorologie**. Ce séjour comprendra notamment une visite du Planétarium de Saint-Etienne. Actuellement, les sorties scolaires avec nuitées sont « annulées jusqu'à nouvel ordre » mais peut-être aurons-nous de bonnes nouvelles d'ici un mois...

4) Informations et questions diverses

□ L'équipe enseignante tient tout d'abord à **remercier la Municipalité** pour la demande de subvention pour une **dotations d'outils numériques**. Un plan de relance de l'Etat proposait de financer à hauteur de 70% l'achat de nouveaux ordinateurs fixes et portables, un TBI tactile et mobile, de nouveaux logiciels pédagogiques ou encore des claviers ou souris sans fil. Le dossier a été validé et est en attente de la réponse définitive. De plus, la Municipalité avait questionné les enseignants sur d'éventuels achats à prévoir ces prochains mois. Une demande de renouvellement des tricycles et trottinettes destinées aux jeunes élèves durant les récréations a été faite. De plus, la mise en place d'un interphone et/ou d'une gâche électrique à l'entrée de l'école permettrait de limiter davantage les allers et venues à chaque coup de sonnette et renforcerait le protocole sécuritaire dû au plan vigipirate.

Lors du dernier conseil d'école, une demande de mise en place d'une poubelle devant l'école avait été effectuée par les enseignants. Ceux-ci remercient la Municipalité pour leur réactivité et la rapidité de sa mise en place.

▫ Le directeur fait remarquer que, régulièrement, plusieurs personnes intervenant ponctuellement à l'école lui ont fait part de leurs difficultés à trouver l'école dans le village. Si en venant de Pont-Trambouze, l'école est facilement repérable, il est plus difficile de la situer en venant de Cours ou de la Croix Couverte. Des **panneaux d'indication** peuvent-ils être mis en place dans le bourg ?

▫ Des assistantes maternelles ont fait une demande auprès de la Municipalité pour bénéficier d'une **place de stationnement** à proximité immédiate de l'école. La place réservée aux personnes handicapées située près du portail leur est autorisée par la Municipalité, à titre exceptionnel.

▫ Suite à un courrier du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Loire, la Municipalité doit se prononcer sur le **renouvellement de l'organisation du temps scolaire** pour la rentrée 2021. Le maintien de la semaine de quatre jours (sans le mercredi matin) est voté à l'unanimité par le Conseil d'école. Les horaires resteront identiques.

▫ La Municipalité de Sevelinges a choisi d'offrir 4 **nouveaux masques en tissu** (2 paquets de 2 masques), de catégorie 1 et de norme AFNOR, à chaque élève du CP au CM2.

▫ Comme chaque année, dans le cadre de la **liaison école-collège**, le principal adjoint et l'un des professeurs du collège Brossette de Cours sont venus présenter leur établissement aux élèves de CM de notre école le jeudi 4 mars. En revanche, la demi-journée d'accueil des élèves de CM2 a dû être au moins reportée en fin d'année, à défaut d'être annulée pour le moment. De même, la découverte du collège lors des Portes Ouvertes annuelles a été remplacée par des visites du collège sur rendez-vous, par petits groupes (26/03 au 08/04).

▫ La **photo de classe** aura lieu le mardi 11 mai (matin).

▫ Une représentante des parents d'élèves indique qu'elle a eu des retours de parents mécontents du **non-accueil de leurs enfants** durant la fermeture des écoles (6 au 9 avril) alors que des devoirs avaient été donnés par les enseignants. Selon elle, certains métiers (comme les agriculteurs) auraient dû faire partie de la liste des personnels prioritaires à accueillir dans les écoles.

▫ Le Sou des écoles signale qu'il n'y aura **pas de vente de plants et de fleurs** cette année.

▫ La Municipalité annonce qu'un **nettoyage de printemps** devrait être organisé le samedi 29 mai dans toute la commune si ce genre de manifestations est autorisé. Les élèves de l'école seront les bienvenus.

Bertrand BOIRON